

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 16 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

PEUPLES AUTOCHTONES

M^{me} Harris

L'hon. M. Higgs

M^{me} Harris

L'hon. M. Higgs

M^{me} Harris

L'hon. M. Higgs

M^{me} Harris

L'hon. M. Higgs

PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

HÔPITAUX

M. D'Amours

L'hon. M. Flemming

M. D'Amours

L'hon. M. Flemming

M. D'Amours

L'hon. M. Flemming

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PEUPLES AUTOCHTONES

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Stewart

TRAVERSIERS

M. Austin

L'hon. M. Oliver

M. Austin

L'hon. M. Oliver

PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT

M. Harvey

L'hon. M^{me} M. Wilson

M. Harvey

L'hon. M^{me} M. Wilson

[Traduction]

PEUPLES AUTOCHTONES

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. En fait, c'est un jour très triste à l'Assemblée législative si nous examinons ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. Si vous écoutiez effectivement les dirigeants autochtones avec l'enthousiasme dont vous faites preuve et avec autant de joie et d'énergie, nous constaterions peut-être de véritables changements.

Monsieur le président, la semaine dernière, pendant la période des questions, nous avons demandé deux jours de suite au premier ministre s'il allait écouter les dirigeants autochtones du Nouveau-Brunswick et demander qu'une enquête soit menée sur les préjugés systémiques à l'égard des Autochtones au sein du système de justice et des services de police au Nouveau-Brunswick. La semaine dernière, le premier ministre a refusé d'aborder la question, et je ne pense pas que ce soit le genre de direction que les peuples autochtones méritent. Hier, il semblait plus ouvert à la question, mais je ne suis pas certaine que nous ayons entendu un oui définitif en réponse à la question posée. Le premier ministre est-il disposé à reconnaître que sa réponse de la semaine dernière était insensible et à accepter aujourd'hui que soit menée une enquête plus générale à cet égard?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ce que j'ai dit la semaine dernière et hier portait sur les mesures nécessaires que nous prenons pour comprendre toutes les facettes des enjeux systémiques qui se posent dans notre province, car nous devons le faire. Ce que je disais la semaine dernière et ce que je dis aujourd'hui, c'est que des enquêtes indépendantes sont en cours.

De nombreuses études ont été réalisées. En fait, le rapport de l'enquête sur les femmes autochtones disparues contenait près de 232 recommandations. J'aimerais demander combien parmi elles ont été mises en oeuvre. Monsieur le président, je veux qu'il y ait de l'action. Je sais qu'un groupe appelé « groupe d'action » a récemment été créé au Québec. Vous savez, c'est merveilleux d'avoir un nom, mais c'est encore mieux d'obtenir des résultats.

Nous devons nous efforcer de mettre la situation derrière nous en ce qui concerne l'enquête, car mon objectif est non seulement que nous comprenions exactement ce qui s'est passé, mais que nous connaissions aussi le nombre de recommandations suivies dans le passé. Il faudra peut-être une autre enquête publique, et je n'en exclurai pas la possibilité, mais examinons pourquoi nous n'avons pas mis en oeuvre toutes les recommandations formulées dans le passé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Monsieur le président, le premier ministre parle de mettre la situation derrière nous. Nous devons mettre la situation au premier plan. Vous devez accepter qu'une enquête soit menée parce que c'est la chose à faire. La demande de la semaine dernière a été formulée en raison du décès tragique de Chantel Moore, une jeune Autochtone, causé par le service de police d'Edmundston. Vendredi soir dernier, Rodney Levi, un Autochtone de la Première Nation de Metepenagiag, a été atteint par des tirs de la police et en est malheureusement décédé, ce qui constitue une situation tragique.

Encore une fois, nos pensées accompagnent les familles touchées. J'ai rendu visite à la Première Nation de Metepenagiag samedi et encore hier en compagnie de notre chef, et c'était très triste. La situation est vraiment tragique, et, si l'on prend conscience de la douleur et de l'angoisse que ressentent les dirigeants et les gens de la communauté, elles sont presque insupportables. Nous savons qu'ils veulent une enquête sur les préjugés systémiques dans les systèmes de justice et de police du Nouveau-Brunswick. Selon moi, ils ne veulent pas que le premier ministre s'immisce dans le mandat de l'enquête. Le premier ministre accepterait-il simplement ce que demandent nos dirigeants autochtones?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, en fait, le ministre des Affaires autochtones a organisé une rencontre avec les chefs, et celle-ci aura lieu demain ; j'ai certainement l'intention d'y être aussi, comme on me l'a demandé. J'ai proposé préalablement d'y être.

Il reste que, selon moi, ce que nous voulons, c'est que des mesures soient prises. Ce que nous voulons, c'est de mettre fin au racisme dans notre province. Ce que nous voulons, c'est de traiter le fond de la question et d'entendre directement des chefs quelles sont leurs priorités. C'est bien de lancer des observations qui font les manchettes et de dire : Eh bien, nous mènerons simplement une autre enquête publique ; nous allons mettre sur pied un groupe de travail ; nous allons faire telle ou telle autre chose.

Les engagements que nous prendrons à l'égard des chefs des Premières Nations seront de véritables engagements, lesquels se traduiront par de vraies mesures qui permettront d'obtenir des résultats concrets. Il y a une différence. D'une part, il y a des paroles et, de l'autre, des mesures concrètes.

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : D'une part, il y a les paroles, et, d'autre part, il y a aussi l'empathie, la compassion et la sincérité, Monsieur le premier ministre. L'enquête plus générale que demandent nos dirigeants autochtones est distincte des enquêtes sur les deux décès par balle qui viennent de survenir au Nouveau-Brunswick. Dans quelle mesure le premier ministre est-il certain que les enquêtes distinctes sur les incidents réels seront vraiment indépendantes et permettront d'examiner en profondeur si la police a commis des actes répréhensibles? L'équipe d'enquête en question a enquêté sur

Questions orales

117 incidents, sans déposer une seule accusation contre un agent de police. Cela suscite-t-il des préoccupations chez notre premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, selon moi, il est très clair que nous voulons faire toute la lumière sur la situation. Si les enquêtes en question ne permettent pas de le faire, si des questions se posent à cet égard ou si nous constatons, en parlant aux chefs, que nous devons en faire davantage en menant une enquête publique exhaustive, nous le ferons. Ce que je ne ferai pas, c'est de tirer des conclusions hâtives qui sont fondées sur les pratiques du passé, car celles-ci n'ont pas donné de résultats. C'est mon objectif. Voilà la différence.

De tels événements sont en effet tragiques, mais ils se produisent de nouveau. Au cours du processus, nous devons déterminer quelles sont les règles que suivent les autorités, car nous ne pouvons pas, ce faisant, tenir pour acquis nos corps de police et nos agents de sécurité. Nous devons trouver une façon de travailler ensemble et d'assurer l'ordre public au sein de notre société, de façon équitable, pour tous ses membres. Mon but est simplement de parler directement aux chefs. Ne leur parlons pas par l'intermédiaire des médias. Amorçons la discussion initiale à ce sujet. Décidons quelles discussions devront avoir lieu ensuite et quelles mesures devront par la suite être prises pour obtenir des résultats. À compter de demain, ce sera l'objectif.

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Monsieur le président, il a été proposé que les communautés autochtones soient représentées au sein de l'organisme qui enquête sur les décès. Selon les reportages, il semblerait que ce ne soit pas le cas. Je cite un extrait de la déclaration des chefs wolastogey : « Les non-autochtones n'ont tout simplement pas l'expérience nécessaire pour mener une enquête impartiale sur de telles questions. » Le premier ministre trouve-t-il acceptable qu'aucune personne d'origine autochtone ne participe à l'enquête?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne sais pas si c'est le cas, mais je suis complètement d'accord là-dessus. Je crois effectivement qu'il faut que les Premières Nations prennent part au processus et le supervise afin qu'elles soient, elles aussi, persuadées que le processus est complètement indépendant et entièrement transparent, que les recommandations qui en découlent puissent véritablement être mises en oeuvre et que des changements puissent être apportés. Je ne contredirai pas la députée d'en face sur le fait d'appeler les Premières Nations à jouer un rôle clé dans ce processus, puisque c'est ce qu'elles devraient faire, ce qu'elles doivent faire et ce qu'elles feront. Merci, Monsieur le président.

PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT

M. Melanson (Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. La question s'adresse au premier ministre. Nous savons que la pandémie est difficile pour notre économie et nos petites et moyennes entreprises. La question suivante se pose donc : Comment le gouvernement réagit-il en vue d'une reprise économique? Nous devons remonter un peu dans le temps. Souvenons-nous de l'époque où le premier ministre actuel était ministre des Finances et de ses politiques budgétaires qui, lorsqu'il était en fonction, ont fait reculer l'économie de 1,1 % en 2013 et de 0,3 % en 2014. Selon ses prévisions actuelles, l'économie se contractera cette année de 4,3 %. Un organisme indépendant indique qu'il s'agira de 5,6 %. Nous sommes distancés par les autres provinces du Canada pour ce qui est du pourcentage investissement-PIB, celui-ci étant de 0,2 %. Terre-Neuve se situe à 1 %. Le premier ministre ne craint-il pas que ses politiques budgétaires nuisent à nos petites et moyennes entreprises et à l'économie?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis sûr que c'est une coïncidence que le député a omis des faits essentiels. L'un d'eux, c'est que nous sommes en tête de peloton au pays au chapitre de la reprise économique et que nous progressons à un rythme plus rapide que celui de toute autre province. RBC a modifié ses prévisions et nous a classés au premier ou deuxième rang en ce qui concerne la reprise et prévoit que nous récupérerons 95 % du terrain perdu depuis février d'ici à la fin de l'année ou au début de 2021.

En outre, selon de récentes statistiques de StatCan, nous comptons 15 000 nouveaux emplois. Monsieur le président, notre problème demeure le fait que nous ne trouvons pas de travailleurs. Étant donné que le programme fédéral change et fait augmenter la PCU, les employeurs nous disent qu'ils ne peuvent pas trouver de travailleurs. Le député d'en face peut parler du fait que nous n'investissons pas plus d'argent ici et là, mais pourquoi les gens d'en face ne parlent-ils pas des résultats que nous constatons dans la rue, sur le terrain et dans les compagnies qui se remettent sur pied, qui cherchent à investir au Nouveau-Brunswick et à participer de nouveau à la réussite, plutôt que de léguer un fardeau financier à la prochaine génération et à celle d'après?

[Original]

M. Melanson (Dieppe, L) : Monsieur le président, nous savons que, selon ce qu'a dit le premier ministre, la pandémie a certainement aidé certaines grandes entreprises, comme Irving Oil, qui a reçu gratuitement du pétrole brut. Bravo à elle. Toutefois, la pandémie n'aide certainement pas les petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick du secteur du tourisme, par exemple, y compris les restaurants. Elle n'aide pas non plus les commerces de détail, les artistes, et j'en passe.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante nous dit que 67 % des entreprises sont de nouveau en activité au Nouveau-Brunswick, mais que seulement 24 % d'entre elles reçoivent la pleine capacité de leurs revenus, comparativement à avant la pandémie. Donc, il y a plusieurs entreprises qui ne sont pas à la hauteur du niveau économique souhaité. Le premier ministre peut-il nous expliquer quels sont les programmes financiers spécifiques qu'il a mis de l'avant pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Il est intéressant, Monsieur le président, que le député d'en face veuille parler de la raffinerie. Tout le monde a lu les gros titres au sujet des prix du pétrole négatifs en raison de l'effondrement de l'industrie. Je ne sais pas d'où viendra l'argent pour remplir les coffres fédéraux et assurer normalement les paiements de transfert. Qui plus est, il est complètement erroné de faire de telles affirmations à l'égard de la raffinerie ou de toute autre exploitation qui a diminué au moins de moitié sa production et, par exemple, pour ce qui est du carburéacteur qui n'est plus livré, Monsieur le président. Je suis certain que la compagnie doit être très durement touchée du fait qu'elle ne fonctionne qu'à demi-rendement. Elle doit être très durement touchée parce que c'est sûrement ce qui se passe. Il en va de même pour d'autres compagnies.

Ensuite, pour ce qui est de la situation des petites entreprises, celles-ci fonctionnent effectivement à rendement restreint. Pour ce qui est notamment des industries de services, comme les hôtels et les restaurants par exemple, les gestes que nous posons à l'égard du secteur du tourisme et la façon dont nous pouvons relancer... Notre objectif consiste à relancer notre économie de façon systématique pour que nous n'ayons pas à y mettre un frein de nouveau, et c'est pourquoi, malheureusement, nous avons dû en quelque sorte isoler la région de Campbellton à ce moment-ci. Cependant, plus nous favorisons la relance, plus nous voyons de gens vouloir contribuer à la réussite du Nouveau-Brunswick. Ils ne veulent pas en payer le prix en taxes et en impôts l'année prochaine, Monsieur le président, sous prétexte que nous leur avons donné de l'argent.

M. Melanson (Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement semble fier d'avoir mis sur pied le programme ou le service des navigateurs d'affaires au sein d'ONB. Eh bien, je suppose qu'ONB est devenu un centre d'appels. Selon moi, le milieu des affaires s'attend à plus. Il s'attend à bien plus que l'aide d'une personne pour s'y retrouver, et c'est important. Les petites et moyennes entreprises connaissent des difficultés de flux de trésorerie et de fonds de roulement en raison de la pandémie et du freinage de l'économie.

Selon un rapport paru la semaine dernière, nous pourrions au Nouveau-Brunswick perdre jusqu'à 40 000 emplois liés au tourisme. Selon certaines données, jusqu'à 25 % des petites et moyennes entreprises pourraient faire faillite au Nouveau-Brunswick. En raison des politiques que le premier ministre a instaurées quand il était ministre des Finances, notre

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

économie s'est dégradée, car elle s'est contractée de 0,1 % en 2013. Selon les prévisions de son ministère des Finances, la contraction économique atteindra 4,3 % cette année. Un organisme indépendant a parlé de la possibilité qu'elle atteigne 5,6 %. Que fera le premier ministre pour aider les petites et moyennes entreprises de sorte que ces dernières puissent survivre à la pandémie?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la présentation de renseignements anecdotiques se poursuit. J'ai passé en revue les statistiques pour voir ce qui se passe vraiment. Le programme des navigateurs d'affaires au sein d'ONB appuie directement les entreprises. En ce qui concerne les propos des gens d'en face sur l'industrie et 40 000 emplois, j'ai dit plus tôt que l'enjeu dont les entreprises nous faisaient part, c'est qu'elles ne peuvent pas trouver de travailleurs. Pourquoi en est-il ainsi, Monsieur le président? C'est parce qu'on verse aux gens une prestation s'élevant à 2 000 \$ par mois pour rester à la maison et que cette prestation sera versée pendant une période prolongée. Le gouvernement fédéral continuera de verser la prestation pendant encore deux ou trois mois.

Monsieur le président, si nous souhaitons la relance de notre économie et si nous voulons que les gens aient accès à des emplois, nous devons leur donner une raison de vouloir occuper ces emplois. Voilà notre défi, Monsieur le président. Il ne faut pas faire une chose et exactement son contraire tout en se demandant pourquoi les choses n'avancent pas. Ce qu'il nous faut, c'est que les gens contribuent à la réussite. Monsieur le président, nous avons établi des programmes. Un programme de prêt sans intérêt est offert dans notre province. Nous travaillons avec les exploitants d'entreprises touristiques. Nous avons lancé une campagne publicitaire plus réussie que jamais, Monsieur le président, en réunissant des compagnies de toute la province et en faisant participer directement les gens pour qu'ils contribuent à la réussite du Nouveau-Brunswick.

HÔPITAUX

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, je crois comprendre que la situation à l'hôpital de Campbellton exerce beaucoup de pressions sur les soins de santé dans le nord du Nouveau-Brunswick. En raison de la situation concernant la COVID-19, l'hôpital est fermé et les patients sont aiguillés vers l'Hôpital régional Chaleur. Des membres du personnel de cet hôpital indiquent que les problèmes de dotation laissent entrevoir que l'établissement ne pourra peut-être pas absorber la charge de travail supplémentaire. Je sais que le ministre a été mis au courant de la situation. Que compte faire le ministre de la Santé à cet égard? Que fera-t-il pour régler l'important problème?

Le président (l'hon. M. Guitard) : Pourriez-vous arrêter l'horloge?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : J'ai le vertige, vous savez. Je ne veux pas tomber.

Je remercie le député de la question. Qu'est-ce que je compte faire à cet égard? Je vais appuyer les professionnels de la santé de mon mieux et dans la mesure des moyens du gouvernement. Nous allons donner aux médecins, au personnel infirmier et au personnel paramédical les moyens d'agir et leur permettre, dans la mesure du possible, de travailler au mieux de leurs capacités. La situation relève du domaine médico-technique. Il s'agit d'une éclosion liée à la pandémie, d'une petite éclosion. On lutte contre cette éclosion sur le plan clinique et médical.

Que peut donc faire un politicien? Un politicien peut encourager les gens, leur donner les moyens d'agir et fournir des ressources. C'est exactement ce que nous faisons, Monsieur le président. Je suis convaincu que les braves gens de Vitalité et ceux des régions touchées qui travaillent dans les hôpitaux en question sont prêts à relever le défi, qu'ils accordent la priorité aux patients et que, au fil du temps, je l'espère, nous verrons l'éradication des cas là-bas.

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, pendant cette période difficile, il faut remercier les travailleurs du Centre hospitalier Restigouche, de l'hôpital régional et du secteur de la santé mentale ainsi que les travailleurs des résidences pour personnes âgées.

Compte tenu du fait qu'il ne semble pas avoir de plan pour solutionner les problèmes actuels en matière de main-d'oeuvre, le ministre envisage-t-il l'idée d'ordonner au réseau de santé de transférer des ressources à Bathurst, où le besoin est crucial en ce moment? Il est temps pour le ministre de présenter une vision claire pour solutionner cette situation. Pouvons-nous être mis au courant de sa vision?

[Traduction]

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, ma vision est très simple, très singulière et très ciblée. C'est la même que celle du gouvernement actuel. Il s'agit de prendre les mesures qui s'imposent afin de lutter contre la COVID-19. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui prend ainsi d'excellentes mesures, lesquelles sont de premier ordre compte tenu du succès que nous avons connu et de la direction que nous avons assurée. C'est ce que je ferai. Nous continuerons d'agir ainsi parce que nous donnons les moyens d'agir à nos professionnels de la santé. Nous prenons les décisions qui s'imposent, et notre vision consiste à ce que la province s'en sorte dans le meilleur état

Questions orales

possible et à ce qu'elle soit un chef de file nord-américain, voire un chef de file mondial. Monsieur le président, nous sommes sur la bonne voie pour y arriver.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, l'Hôpital régional de Campbellton a un criant besoin de professionnels de la santé. Nous avons reçu un courriel d'un médecin qui prédit une catastrophe si rien n'est fait immédiatement. Le ministre est-il d'accord avec le fait que des mesures doivent être prises pour éviter ce qu'on qualifie de catastrophe potentielle? Si oui, aurait-on pu trouver des solutions depuis un certain temps?

[Traduction]

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la catastrophe potentielle... La présupposition sur laquelle est fondée la question est tout à fait fautive. Je ne pense pas qu'il soit possible de parler des gens du milieu de la santé de Vitalité et de Campbellton en employant un terme aussi scandaleux que « catastrophe ». Selon moi, ce sont des héros. Selon moi, ce sont des professionnels. Selon moi, ils accomplissent un travail extraordinaire dans la lutte contre la maladie. Je crois que c'est ainsi qu'ils devraient être appelés.

Je trouve qu'il est si offensant d'utiliser le terme « catastrophe » au sujet des professionnels des soins de santé, que la seule catastrophe qui est provoquée, en vérité, le serait par quiconque oserait tenir de tels propos. Selon moi, il est terrible de qualifier la situation de catastrophique. Les gens concernés sont des héros. Ils relèvent le défi qui se pose. Ils font un travail exceptionnel là-bas. Ils sont aux prises avec un problème qu'ils n'ont pas créé et, jour après jour, ils gagnent lentement, mais sûrement, la bataille. Ils endiguent la maladie et ils devraient être félicités et non remis en question.

PEUPLES AUTOCHTONES

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, les gouvernements qui se sont succédé au Nouveau-Brunswick n'ont pas réussi à donner suite aux nombreuses études et recommandations visant à faire avancer les dossiers autochtones au pays et dans la province. Je suis d'accord avec le premier ministre là-dessus. Il y a eu, en 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones ; en 1999, au Nouveau-Brunswick, le rapport La Forest-Nicholas découlant du Groupe de travail sur les questions autochtones ; en 2015, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ; en 2019, les appels à la justice découlant de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées — beaucoup d'études, mais pas d'action.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Or, deux Autochtones, Chantel Moore et Rodney Levi, ont été tués par des policiers pendant la dernière semaine. Proportionnellement, la perte de ces deux vies se compare à la mort de 70 personnes non autochtones du Nouveau-Brunswick aux mains de la police. Il s'agit d'une crise à tous les égards. Ma question s'adresse au premier ministre : Maintenant qu'il est aux commandes, quelles mesures concrètes prendra-t-il? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il va sans dire que je tiens à remercier le chef du Parti vert de sa question et d'avoir fait référence à toutes les études menées précédemment. Il a énuméré plus d'études que je n'en connaissais. Voici l'objectif ici : Examinons ces études et les recommandations qui en ont découlé. Cherchons à comprendre pourquoi nous ne disposons pas d'éléments concrets et bien définis qui pourraient constituer les cinq principaux aspects dont il faut absolument s'occuper et qu'il faut privilégier.

Vous savez, tout comme nous nous sommes dotés d'un comité du Cabinet sur la COVID-19 pour passer au travers de cette pandémie, nous pourrions peut-être amorcer un processus semblable et obtenir un consensus et une certaine uniformité entre nos partis sur les bonnes priorités à dégager et les meilleures mesures à prendre. J'aimerais avoir des discussions en ce sens. Ensuite, nous pourrions soit en présenter le résultat, soit, de concert avec les chefs des Premières Nations, décider de la suite des choses, en disant : Voici ce que nous allons faire ; procédons à une étude sur l'aspect en question afin de déterminer la façon de vraiment mettre en oeuvre des mesures pour y remédier. Monsieur le président, comme je l'ai dit, le temps est venu de passer à l'action. Il semble que le chef du Parti vert est du même avis. Ne faisons pas que procéder à la même étude qui a déjà été menée à maintes reprises.

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, à la suite du décès de Chantel Moore et de Rodney Levi aux mains de la police, le premier ministre a dit qu'il comptait assister à la réunion qui est déjà prévue mercredi entre les membres de son Cabinet et les chefs des Premières Nations afin d'écouter les discussions. Étant donné les circonstances, c'est ce qu'il doit faire ; toutefois, les mesures qui doivent être prises — les mesures qui doivent être prises — exigent une intervention de cette Assemblée législative, afin de représenter tous les partis et parlementaires. Il faut écouter non seulement les chefs de bande, mais aussi les aînés, les grands-mères et les chefs traditionnels.

Le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, un groupe multipartite formé de représentants des Premières Nations et de parties prenantes promis par le premier ministre il y a plus de six mois afin que le gouvernement rende compte des priorités des Premières Nations, aurait pu jouer un tel rôle, mais ce groupe ne s'est pas matérialisé. Voici ma question pour le premier ministre : Quel est son plan maintenant?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Stewart (Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin, ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissant de la question. Il importe de noter que ce sont les chefs, le personnel de mon ministère et moi qui avons organisé la réunion prévue mercredi. Les chefs ont été priés d'indiquer les personnes de leur choix à y inviter. Il leur a aussi été demandé d'envoyer des points à inscrire à l'ordre du jour. Par respect pour les peuples autochtones et les Premières Nations — et par respect mutuel —, j'ai approuvé les modalités. La ministre du Développement social, le premier ministre, la ministre de la Justice et procureure générale ainsi que le ministre de la Sécurité publique participeront à la réunion. Nous sommes impatients d'y assister. L'objet de la réunion sera probablement l'enquête, que j'appuie ; je constate d'ailleurs que d'autres l'appuient aussi. C'est très bien. Nous aurons une bonne réunion demain et nous avons vraiment hâte d'y participer.

TRAVERSIERS

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, j'étais ravi d'entendre que le traversier de Gagetown serait en service pendant les mois de l'été et de l'automne. Ce traversier constitue une question politique épineuse depuis bien plus d'une décennie. Ma question s'adresse au ministre des Transports et de l'Infrastructure. Nous dirait-il exactement quels sont les coûts prévus liés à la reprise des activités du traversier de Gagetown et pourquoi il a été décidé de le remettre en service?

L'hon. M. Oliver (Kings-Centre, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. C'est certainement pour moi un plaisir de prendre la parole aujourd'hui à propos du traversier de Gagetown et de sa remise en service. Vous savez, les deux gouvernements libéraux précédents ont éliminé deux services de traversier, soit le traversier de Hampstead et celui de Gagetown ; quoi qu'il en soit, nous rétablissons cette année le service de traversier de Gagetown, ce qui constitue la bonne chose à faire pour la collectivité de Gagetown. La perte de ce service a certainement eu une incidence sur les gens de la région sur le plan économique et agricole. Nous voulons faire en sorte de fournir le service qui est nécessaire dans cette région.

En ce qui concerne la période d'exploitation de cette année, l'horaire est quelque peu réduit en raison du moment où nous avons entamé les démarches. Lorsque j'examine les coûts que nous avons estimés pour fournir le service cette année... Pour une période de six mois, nous estimons généralement les coûts à environ 300 000 \$, mais, en raison de la saison écourtée, je suppose qu'ils seront légèrement moins élevés.

Nous avons hâte de travailler avec la collectivité, comme le premier ministre l'a promis. Lorsque nous avons parlé des traversiers, le premier ministre a promis que nous travaillerions avec les collectivités afin de rétablir le service. Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. J'aimerais remercier le ministre de la réponse. Étant donné que le gouvernement rétablit le service de traversier de Gagetown, je sais qu'un autre traversier qui prête à controverse est celui de l'île Campobello, où, pendant la majeure partie de l'année, les gens doivent littéralement passer par les États-Unis pour se rendre sur le continent, au Canada, afin de se procurer des biens essentiels comme des aliments et d'autres provisions. Ma question, je suppose donc, s'adresse au premier ministre. Puisque nous sommes témoins du rétablissement du service de traversier de Gagetown pour des raisons de commodité, pouvons-nous aussi nous attendre à ce que le service de traversier de Campobello soit rétabli prochainement?

L'hon. M. Oliver (Kings-Centre, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Monsieur le président, je remercie encore une fois le député de sa question. Nous sommes certainement très conscients de la situation sur l'île Campobello. Il s'agit d'une situation qui préoccupe les gens de la région ; nous y sommes effectivement allés et nous avons eu une rencontre avec les gens concernés. Nous avons eu des conversations et des conférences téléphoniques avec le maire et certaines des personnes préoccupées. J'ai aussi communiqué avec les ministres fédéraux, soit le ministre Garneau et la ministre McKenna, pour discuter de la question. Ils sont très conscients de la situation. Ils ont dit être au courant de la situation et ont déclaré que nous en discuterions davantage. Fort heureusement, pour l'instant, c'est le début de la saison pour East Coast Ferries ; cela nous donne donc un peu de temps pour travailler avec le gouvernement fédéral ainsi qu'avec le député fédéral de la région. Nous attendons avec impatience de poursuivre les discussions à cet égard avec le gouvernement fédéral. Merci.

PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT

M. Harvey (Carleton-Victoria, L) : Merci, Monsieur le président. Hier, le premier ministre du pays, qui est intervenu constamment pour aider les entreprises du Nouveau-Brunswick pendant la pandémie, à la différence du premier ministre de la province, a demandé aux provinces d'interdire aux propriétaires fonciers d'expulser les entreprises. Cinq autres provinces ont déjà pris une telle mesure. Hélas, le premier ministre oppose encore une fois une fin de non-recevoir aux entreprises du Nouveau-Brunswick, mais c'était à prévoir. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le fait que le gouvernement provincial campe sur ses positions en matière de dépenses et qu'il n'adopte aucune mesure d'aide rend la situation de plus en plus difficile pour les propriétaires de petites entreprises alors qu'ils essaient de rouvrir leur entreprise.

Nous avons aussi des citations de la Fredericton Chamber of Commerce et d'autres chambres de commerce à ce sujet. Nous constatons que le gouvernement provincial prend peu de mesures pour aider les petites et moyennes entreprises dans la province. Monsieur le président, quand le premier ministre passera-t-il à l'action et interviendra-t-il pour aider les petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} M. Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre du Développement économique et des Petites entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, PC) : Monsieur le président, je vous remercie de la question. J'aimerais souligner que, quand tout a commencé, le Nouveau-Brunswick a été la seule province à agir d'entrée de jeu en suspendant les avis d'expulsion. Nous avons été la seule province, la seule, du pays à protéger le droit des entreprises et des locataires jusqu'au 31 mai, Monsieur le président. La province a laissé du temps aux entreprises pour discuter avec leur propriétaire foncier et mettre en place un plan. J'ai parlé plus tôt cette semaine avec un propriétaire d'entreprise qui m'a remercié à cet égard. Il a dit : Vous savez, Madame la ministre, vous avez raison ; la mesure m'a donné le temps de m'organiser avec mon propriétaire foncier.

J'aimerais dire, Monsieur le président, que la mise en oeuvre de notre plan de rétablissement économique a commencé le 16 mars et que nous y avons travaillé très fort jusqu'à ce jour. J'ai parlé la semaine dernière à un propriétaire de petite entreprise sur les médias sociaux, lequel a dit : Les gens du Nouveau-Brunswick sont résilients...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé.

M. Harvey (Carleton-Victoria, L) : Il est bon d'entendre une observation de ce genre, mais, si les gens du gouvernement ont un plan de rétablissement économique, qu'ils aient l'obligeance de le déposer à l'Assemblée législative, car les gens du Nouveau-Brunswick ne l'ont pas vu, Monsieur le président. Ces derniers n'ont pas vu le plan. C'est un plan invisible. C'est un plan invisible. Nous travaillerons avec le gouvernement fédéral, nous dit-on. Nous obtiendrons des fonds du gouvernement fédéral, nous obtiendrons des fonds d'Ottawa, et, dès que nous les aurons, nous commencerons à critiquer le gouvernement fédéral. Voilà le plan des gens d'en face. Voilà en quoi consiste leur plan, et la population du Nouveau-Brunswick en est consciente. Les gens d'en face n'ont aucun plan.

Le premier ministre parle de relancer l'économie. Eh bien, c'est une farce, Monsieur le président, de la part du premier ministre qui dit que les gens du gouvernement relancent l'économie alors qu'ils ne font que rétablir le service de traversier de Gagetown. Quand ils parlent de fermer des bureaux du gouvernement et des centres de Services Nouveau-Brunswick dans la province, il n'est pas question de rouvrir la province. Quand ils parlent de fermer la barrière à saumon sur la Tobique, à Nictau, il s'agit d'un petit geste, mais d'une grande importance pour les gens de Carleton-Victoria. Les mesures en question ne visent pas à relancer l'économie. Le premier ministre prendra-t-il la parole pour dire...

L'hon. M^{me} M. Wilson (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre du Développement économique et des Petites entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, PC) : Monsieur le président, nous adoptons une approche pangouvernementale à cet égard et nous faisons valoir, à chaque décision, les besoins du secteur des entreprises au Nouveau-Brunswick. Nous allons de l'avant quant aux priorités économiques énoncées par le premier ministre lors du discours sur l'état de la province. Nos plans appuient tant les secteurs traditionnels que les secteurs émergents dans la province, et ce, de façon plus



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ciblée afin de réduire le double emploi et de faciliter l'accès pour les entreprises aux services gouvernementaux. Oui, d'ailleurs, grâce à notre programme exceptionnel des navigateurs d'affaires, les propriétaires d'entreprise n'ont pas à courir d'un bout à l'autre de la province pour obtenir des renseignements. Nous agissons ainsi pour soutenir leur croissance. Le personnel du gouvernement travaille activement à la mise en oeuvre de telles stratégies tout en tenant compte de la nécessité de soutenir la relance économique du Nouveau-Brunswick en raison de la pandémie de COVID-19.

Enfin, pour reprendre les propos qu'un propriétaire de petite entreprise a tenus la semaine dernière sur les médias sociaux, les gens du Nouveau-Brunswick font preuve de résilience ; toutefois, rappelez-vous d'appuyer les petites entreprises chaque fois que vous le pouvez ; si nous maintenons notre chaîne d'approvisionnement à l'échelle locale et que nous faisons front ensemble en tant que communauté et société, nous devrions surmonter la crise.

Le président (l'hon. M. Guitard) : La période des questions est terminée.

